



Blonay, le 29 novembre 2024

**Préavis N° 22-2024 relatif au budget 2025 de la  
Communauté Intercommunale d'Equipements du  
Haut-Léman (CIEHL)**

### EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 26 novembre 2024  
présidée par Madame Marie-Galante Forestier, présidente.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N°22-2024,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité (62 oui, 0 avis contraire et 1 abstention), les conclusions du préavis municipal, à  
savoir :**

- Adopter le budget 2025 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 26 novembre 2024.

### LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

Marie-Galante Forestier



La secrétaire

Ariane Wunderli